

Convention de prélèvement automatique (CPA)



Dispositions de la convention de prélèvement automatique (CPA)

J'autorise (Nous autorisons) la Standard Life à commencer à effectuer les prélèvements selon mes (nos) directives pour payer les primes périodiques.

La Standard Life demande un préavis de 10 jours signifié verbalement ou par écrit pour traiter toute modification apportée à la présente CPA.

Je peux (Nous pouvons) résilier la présente CPA en tout temps en donnant à la Standard Life un préavis verbal ou écrit de 10 jours. Pour obtenir un formulaire de résiliation ou de plus amples renseignements sur mon (notre) droit d'annuler la présente CPA, je peux (nous pouvons) communiquer avec mon (notre) institution financière, Standard Life ou visiter www.cdnpay.ca

Solutions de protection (Assurance vie et Assurance maladies graves)

Le versement des primes est assujéti aux dispositions de l'assurance vie énoncées dans le contrat. Si le montant du prélèvement automatique prévu aux présentes fait l'objet d'un changement, la Standard Life vous fera parvenir un avis écrit au moins 10 jours avant le premier prélèvement du nouveau montant.

Vous ne pouvez représenter un paiement de prime retourné en raison d'une provision insuffisante ou de fonds non compensés qu'une seule fois et dans les 30 jours suivant l'imputation initiale. Si le paiement est retourné une deuxième fois, le mode de règlement sera remplacé par la facturation directe selon une périodicité annuelle, et le solde impayé de la prime calculée jusqu'à l'anniversaire de police sera immédiatement exigible. Une nouvelle CPA sera exigée pour revenir au règlement des primes par prélèvement automatique. La Standard Life se réserve le droit d'interdire une modification au mode de règlement des primes par prélèvement automatique jusqu'au prochain anniversaire de police.

Solutions d'investissements et comptes (Fonds distincts, Fonds de dépôt à terme et Fonds communs de placement)

Le versement des primes d'une police d'épargne (agrée ou non agréée) est assujéti aux dispositions du fonds de dépôts à terme Idéal ou du fonds distincts Idéal. Le programme d'investissement systématique pour les Fonds Communs est assujéti aux dispositions décrites dans le prospectus simplifié.

Un paiement de prime retourné en raison d'une provision insuffisante ou de fonds non compensés entraînera l'annulation de la CPA, et une nouvelle CPA sera exigée pour revenir au règlement des primes par prélèvement automatique.

Je peux (Nous pouvons) renoncer à mon (notre) droit de recevoir notification du montant du prélèvement automatique et je conviens (nous convenons), par conséquent, que je n'exige (nous n'exigeons) pas de préavis faisant état du montant du prélèvement automatique avant qu'il soit porté au débit de mon (notre) compte.

J'ai (Nous avons) certains recours si tout débit ne respecte pas la présente convention. J'ai (Nous avons) le droit de toucher le remboursement de toute somme débitée qui ne serait pas autorisée en vertu de la présente CPA ou ne serait pas conforme à celle-ci. Pour obtenir plus de renseignements sur mes (nos) recours, je peux m'adresser (nous pouvons nous adresser) à mon (notre) institution financière, Standard Life ou visiter www.cdnpay.ca

Si la police/compte est pour une couverture individuelle, le CPA sera utilisé comme un CPA personnel, et si la police/compte est détenue par une entreprise, alors le CPA sera utilisé comme un CPA d'affaires.

Date

Signature du (des) titulaire(s) du compte bancaire

Signature du (des) titulaires de la police/compte de fonds communs de placement (autre que le (les) titulaires du compte bancaire)

Information sur le titulaire

Nom

Adresse

Numéro de police (un formulaire est requis par police)

Information sur le compte bancaire (joindre un spécimen de chèque personnalisé portant la mention « nul »)

Nom du titulaire du compte bancaire (si le payeur n'est pas le titulaire ou si le payeur est une personne morale ou une société par capitaux, les renseignements ci-après sont exigés.)

Date de naissance

Adresse

Nature de l'entreprise ou profession

Lien entre le payeur et le titulaire (si le payeur n'est pas le titulaire)

Si le payeur est une personne morale, veuillez indiquer le numéro de constitution et le lieu de constitution en société

Nom de la banque ou institution financière

Adresse

Numéro de domiciliation

Numéro de compte

Renseignements sur la convention de prélèvement automatique (CPA)

Date de prélèvement

Date d'effet :

Dates possibles : **Solutions de protection (Assurance vie et Assurance maladies graves) ou de fonds de dépôts à terme Idéal** : du 1^{er} au 28 du mois. Vous ne pouvez pas choisir les 29, 30 ou 31 du mois**Polices de fonds distincts Idéal / Comptes de fonds communs de placement** : du 1^{er} au 31 du mois

Montant :

\$

(Applicable seulement pour les fonds distincts et fonds communs de placement) :

Numéro de fonds	Montant (\$)	Numéro de fonds	Montant (\$)

Périodicité (choisir une des options suivantes) :

Solutions de protection (Assurance vie et Assurance maladies graves) ou de fonds de dépôts à terme Idéal :

 mensuelle trimestrielle semestrielle annuelle

Polices de fonds distincts Idéal / Comptes de fonds communs de placement :

 hebdomadaire aux deux semaines mensuelle bimestrielle
 trimestrielle semestrielle ou annuelle

Vous pouvez communiquer avec nous du lundi au vendredi de 8:30 à 17:00 heure de l'est/des Rocheuses en appelant notre numéro de téléphone sans frais 1-888-841-6633. Vous pouvez aussi communiquer par courriel : **csc@standardlife.ca**

www.standardlife.ca

Compagnie d'assurance Standard Life du Canada
Assurance Standard Life limitée

PC F2010F-05-2011